

CIRCULAIRE DE DEMI - PENSION

La tarification « EquiTables » au quotient familial est appliquée depuis la rentrée 2017.

Documents pour la demi-pension à remettre avec le dossier d'inscription :

- la **fiche d'inscription** ci-dessous
- **chèque d'un montant minimum de 41 €** pour les premiers repas.
Merci d'inscrire au dos du chèque le nom, le prénom et le niveau de votre enfant ainsi que la mention « repas »

Le paiement en ligne (informations sur fiche « service restauration ») sera accessible, pour les nouveaux élèves, après un premier paiement par chèque.

- **un justificatif de tarif** (informations sur Notice EquiTables 2021)
Sans retour de ce justificatif, le tarif maximum vous sera appliqué, soit 4.09 € le repas.



FICHE D'INSCRIPTION DEMI-PENSION

(joindre le justificatif de tarif et un chèque d'un montant minimum de 41 € pour les premiers repas)

Je soussigné(e) -----

----- Rue / bd / avenue -----

Code postal ----- Ville -----

Téléphone -----

demande l'inscription de mon enfant -----

scolarisé pour l'année 2021/2022 en :

seconde

prépa 1ère année

Je joins un **chèque d'un montant de 41 € minimum** pour les premiers repas

Merci d'inscrire au dos du chèque le nom, le prénom et le niveau de votre enfant ainsi que la mention « repas »

- Je joins à ce document un justificatif de tarif
- Je ne fournis pas de justificatif de tarif. Le tarif maximum (4.09 € le repas) sera appliqué.

et certifie avoir pris connaissance de la circulaire relative à la demi – pension.

PARIS, le -----

Signature de l'élève

Signature des parents